

Chariot de manutention à conducteur porté catégorie 3



Objectif

Permettre aux participants d'acquérir la maîtrise de la conduite des chariots de manutention à conducteur porté dans les meilleures conditions d'efficacité et de sécurité

Réglementation

Article R4323-55 du code du travail

Recommandation R389 CARSAT / ED 856 INRS

"la conduite des équipements de travail mobile automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservé aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire [...]."

Public

Tout personnel de l'entreprise destiné à utiliser un chariot automoteur de manutention à conducteur porté

Pré-requis

- Aptitude médicale
- Maîtrise des consignes orales et écrites en français des participants
- Fourniture de chaussures de sécurité pour la pratique

Groupe

4 à 6 participants

Durée

Attestation de formation de conduite

2 jours (personnel débutant)

1 jour (personnel expérimenté)

CACES

3 à 5 jours (2 à 4 jours de formation + 1 jour de test) en formation initiale

2 jours (1 jour de formation + 1 jour de test) en recyclage

Programme

Théorie

- Éléments de réglementation et responsabilités
- Description des principaux organes et dispositifs de sécurité
- L'analyse des risques avant le travail
- Les vérifications journalières avant la mise en service
- Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise
- Respecter une productivité minimum en adéquation avec les consignes de sécurité
- Assurer la maintenance de 1er niveau
- Rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées

Pratique

- Opérations de chargement et de déchargement des véhicules
- Opérations de gerbage et de dégerbage
- Opérations de transfert et de port de charges
- Utilisation d'un chariot élévateur circulant à l'intérieur des locaux de travail.

Tests de validation en fin de stage

Les + de SECOURISK

- Formateur CACES intervenant spécialisé dans la conduite des différents engins de manutention.
- Notre Centre de formation dispose d'un N° de déclaration d'organisme de formation qui permet une prise en charge de certaines formations par les Organismes Collecteurs Paritaires Agréés (OPCA).

Contact

- Téléphone : 04 50 17 34 63
- Mail : info@secourisk.fr

Tarif

Nous consulter.